



COMPTE-RENDU de séance valant PROCES-VERBAL

Du CONSEIL MUNICIPAL du 8 décembre 2020 à 20h30

1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 3 novembre 2020 :

Le compte-rendu du conseil municipal est validé à l'unanimité.

2) Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales :

Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer la Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales entre la commune de Lescheroux et la Direction Générale des Finances Publiques.

Cette plate-forme permettra à l'utilisateur de payer en ligne par carte bleue ou par prélèvement (à son initiative).

3) Modalité d'intervention du CPINI de LESCHEROUX sur la commune de SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE : convention avec la commune de SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE :

Afin d'apporter une meilleure réponse opérationnelle sur la commune de Saint-Julien-sur-Reyssouze, il a été envisagé entre les deux communes et le CPINI, l'extension de l'intervention de ce dernier sur tout le territoire de la commune de Saint-Julien-sur-Reyssouze.

Le conseil municipal accepte les modalités d'intervention comme énoncées dans la convention et autorise Mr le Maire à signer cette convention.

4) Aménagement de la bibliothèque et réhabilitation du logement 4 des écoles :

Le conseil municipal décide de solliciter une aide de la Région à hauteur de 15 000€ pour l'aménagement de la bibliothèque et du même montant pour les travaux de réhabilitation du logement 4 des écoles.

Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer la demande de déclaration préalable de travaux et la demande d'autorisation de travaux relatifs à un établissement recevant du public qui sera déposée au service instructeur des autorisations du droit des sols.

5) Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse - Transfert automatique de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU), du document d'urbanisme en tenant lieu ou de Carte Communale :

Le Conseil municipal décide de renoncer au transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU), de document d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse et souhaite que le Plan Local d'Urbanisme reste du ressort communal.

6) Renouveaulement de dérogation des rythmes scolaires des écoles publiques du RPI Lescheroux – Mantenay-Montlin, Saint-Jean-sur-Reyssouze et Saint-Julien-sur-Reyssouze :

Le conseil municipal se prononce favorablement sur une organisation scolaire à 4 jours par semaine (8 demi-journées) à compter de la rentrée 2021-2022.

7) Présentation du tracé de la fibre optique :

Le tracé de l'artère de collecte Foissiat/Saint-Jean-sur-reyssouze passant par la commune de LESCHEROUX (Route de Foissiat, Route du cottelard, Route de St Julien) a été validé par la mairie.

L'armoire sera installée au parking du cimetière.

Une réunion de présentation aura lieu dans un second temps pour les études de distribution.

